

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	<b>IFSI/PRO/017</b> <b>Version : 02</b>
<b>Date d'application :</b> <b>01/03/2021</b>	<b>Programme Européen</b> <b>ERASMUS+</b>	<b>page 1/7</b>

## **SOMMAIRE**

<b>1. Mots clefs</b>	<b>p. 2</b>
<b>2. Objet</b>	<b>p. 2</b>
<b>3. Domaine d'application</b>	<b>p. 2</b>
<b>4. Destinataires et Responsabilités</b>	<b>p. 2</b>
<b>5. Définitions/abréviations</b>	<b>p. 2</b>
<b>6. Documents associés</b>	<b>p. 3</b>
<b>7. Déroulement du projet</b>	<b>p. 3</b>
<b>7. 1 Généralités concernant les stages</b>	<b>p. 3</b>
<b>7. 2 Objectifs institutionnels</b>	<b>p. 3</b>
<b>7. 3 Conditions d'éligibilité</b>	<b>p. 4</b>
<b>7. 4 Elaboration du projet</b>	<b>p. 4</b>
<b>7. 5 Validation du projet</b>	<b>p. 5</b>
<b>7. 6 Financement</b>	<b>p. 5</b>
<b>7. 7 Démarches administratives</b>	<b>p. 5</b>
<b>7. 8 Communication-accompagnement</b>	<b>p. 6</b>
<b>7. 9 Retour d'expérience</b>	<b>p. 6</b>

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	<b>IFSI/PRO/017</b> <b>Version : 02</b>
<b>Date d'application :</b> <b>01/03/2021</b>	<b>Programme Européen</b> <b>ERASMUS+</b>	<b>page 2/7</b>

## 1. Mots clefs

Stage - ERASMUS + - Europe – mobilité sortante

## 2. Objet

Ce document décrit :

- La procédure de mobilité sortante pour les étudiants de l'IFSI souhaitant réaliser un stage en EUROPE dans le cadre du programme d'ERASMUS+
- Les différentes étapes concernant la réalisation de ce projet
- Les démarches à effectuer dans le cadre du programme ERASMUS+

## 3. Domaine d'application

Cette procédure s'adresse à tous les étudiants en soins infirmiers qui souhaitent réaliser une mobilité sortante dans un pays membre de l'Union Européenne.

Elle s'inscrit dans le processus de réalisation, dans le domaine « prestations de formation » et concerne particulièrement l'étape « organisation et gestion des stages ».

## 4. Destinataires et responsabilités

Pour son application pratique, les destinataires sont :

- Les formateurs responsables du suivi pédagogique
- La commission de recevabilité ERASMUS+
- Le Directeur de l'Institut
- Les secrétaires
- Les étudiants dès la 2ème année de formation

L'application de cette procédure est sous la responsabilité du Directeur des soins de l'IFSI.

## 5. Définitions/abréviations

- CHIC MT : Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins
- CV : Curriculum Vitae
- ECTS : European Credits Transfert System
- ESI : Etudiants en Soins Infirmiers
- ICOGI : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut
- IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
- LMD : Licence Master Doctorat
- NB : Nota Bene
- SPI : Suivi Pédagogique Individuel
- UE : Unité d'Enseignement

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	<b>IFSI/PRO/017</b> <b>Version : 02</b>
<b>Date d'application :</b> <b>01/03/2021</b>	<b>Programme Européen</b> <b>ERASMUS+</b>	<b>page 3/7</b>

## 6. Documents associés

- **Documents internes :**

- Fiche de candidature de mobilité sortante ERASMUS+ : (IFSI/ENR/51)
- Liste des éléments constitutifs du projet de mobilité sortante pour stage dans le cadre d'ERASMUS+ : (IFSI/ENR/52)
- Fiche de sélection des candidats à la mobilité sortante ERASMUS + (IFSI/ENR/53)

- **Documents externes :**

- Charte ERASMUS +
- Kit de mobilité sortante

## 7. Déroulement du projet

### 7.1 Généralités concernant les stages ERASMUS +

L'IFSI du CHIC MT permet aux étudiants infirmiers, dans le cadre du dispositif LMD, d'envisager une mobilité dans un pays européen au cours du stage de semestre 5, d'une durée de 10 semaines (sans interruption).

Dans le cadre d'ERASMUS+, l'institut peut :

- Solliciter un conventionnement à une université européenne habilitée ERASMUS+ (l'IFSI doit passer un contrat inter-institutionnel),
- Signer directement une convention de stage avec l'établissement d'accueil.

La commission de recevabilité se compose du Directeur de l'Institut de Formation ainsi que du référent ERASMUS + (coordonnateur des stages).

Le référent ERASMUS + assure les missions suivantes :

- Collaborer avec l'ensemble des interlocuteurs : Formateurs référents du suivi pédagogique, Universités, Centres Hospitaliers,
- Guider et accompagner les étudiants dans leur projet,
- Contribuer au développement de l'offre de stages en signant des accords de qualité avec les partenaires européens.

### 7.2 Objectifs institutionnels

Les objectifs institutionnels sont :

- Concevoir et conduire un projet professionnalisant
- Découvrir une nouvelle approche de prise en soins
- S'adapter à un autre système de santé
- S'ouvrir à d'autres pratiques infirmières

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	<b>IFSI/PRO/017</b> <b>Version : 02</b>
<b>Date d'application :</b> <b>01/03/2021</b>	<b>Programme Européen</b> <b>ERASMUS+</b>	<b>page 4/7</b>

### 7.3 Conditions d'éligibilité

L'étudiant devra :

- Avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement des semestres 1 et 2 (soit 60 ECTS)
- Avoir acquis un minimum de 84 ECTS en fin de semestre 3
- Avoir validé l'intégralité des stages de L1 et L2 semestre 3,
- Présenter une évolution et une progression dans l'acquisition des compétences,
- Démontrer une capacité à communiquer dans la langue permettant d'échanger avec l'ensemble des professionnels et de garantir la sécurité du patient. Les capacités linguistiques de l'ESI peuvent faire l'objet d'un test via la plateforme ERASMUS+,
- Faire preuve d'une attitude responsable vis-à-vis des personnes et des institutions et ne pas faire l'objet d'une procédure disciplinaire

### 7.4 Elaboration du projet

- L'étudiant remplit la fiche de candidature à la mobilité sortante qui met en avant des motivations et objectifs clairs et pertinents
- Le formateur référent de suivi pédagogique de l'étudiant donne son avis pour chaque projet de séjour en Europe. Il remplit l'encart prévu à cet effet sur la fiche de candidature mobilité sortante. Il accompagne l'étudiant dans son projet et s'assure que le portfolio de l'étudiant soit complet.

Processus du projet (en année civile) :

- Octobre N-1 : information sur les stages ERASMUS+ par le coordonnateur des stages
- Février / Mars N : présentation du projet au cadre référent du SPI (fiche de candidature à la mobilité sortante) qui examine les critères éligibilité et donne son avis. Pour les étudiants ayant obtenu un avis favorable, accompagnement par les référents ERASMUS+ à l'élaboration du dossier présentant le projet (cf. annexe IFS/ENR/52 : liste des éléments constitutifs du projet de mobilité sortante).
- Avril N : Remise du projet au référent ERASMUS + et validation par la commission de recevabilité.
- Mai N : Réunion de communication sur les démarches en ligne, kit de mobilité ERASMUS+, réponses aux questions des ESI et point sur la réservation des moyens de transports, établissement d'accueil, logements...Précisions sur les actions de récoltes de fonds
- Juin N : Réunion d'accompagnement au départ : vérification du dossier, des démarches effectuées, du financement. Choix des moyens de communication pour le suivi des étudiants pendant le stage. Remise aux étudiants du contrat pédagogique (signé par l'étudiant, le directeur de l'IFSI et le lieu d'accueil), de la feuille d'évaluation des compétences en stage, de l'attestation d'assurance responsabilité civile souscrite par l'IFSI
- Réunion de bilan de stage après le retour des ESI à l'IFSI : récolte des justificatifs, précisions sur le retour d'expérience auprès des étudiants des autres promotions, finalisation du dossier en ligne ERASMUS+...

Des réunions complémentaires sont réalisables à la demande des étudiants et/ou du référent ERASMUS+.

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	<b>IFSI/PRO/017</b> <b>Version : 02</b>
<b>Date d'application :</b> <b>01/03/2021</b>	<b>Programme Européen ERASMUS+</b>	<b>page 5/7</b>

## 7.5 Validation du projet

Chaque dossier est étudié et validé de façon individuelle par la commission de recevabilité ERASMUS + à partir de la grille d'examen des candidatures.

La validation définitive du projet ne s'effectue qu'après la CAC du semestre 4 en fonction des résultats et de la progression de l'étudiant.

Le projet est présenté pour information à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants par le directeur de l'institut.

Le directeur se réserve le droit de suspendre le départ à tout moment :

- Insuffisance de crédits européens
- Instabilité géopolitique du pays d'accueil
- Insuffisance théorique et clinique de l'étudiant

## 7.6 Financement

Les frais inhérents à ce stage sont à la charge de l'étudiant : billet d'avion, logement, alimentation...).

L'IFSI verse aux étudiants une bourse ERASMUS +. Le montant de la bourse attribuée dépend de la destination. 70% du montant est versé à l'étudiant au minimum quinze jours avant son départ en stage, le reste est versé au retour sous réserve que les documents attendus soient renseignés sur la plateforme ERASMUS +.

Les étudiants peuvent réaliser des actions extérieures à l'IFSI pour récolter des fonds afin de les aider dans le financement de leur projet. Sur autorisation du directeur de l'IFSI, ils peuvent également réaliser des actions au sein de l'institut.

Les étudiants perçoivent des frais de déplacement (IFSI – gare ou aéroport de départ) et le versement des indemnités de stage (pour les étudiants en formation initiale). Ils sont effectués à terme échu pour le compte du Centre Hospitalier support de l'Institut.

## 7.7 Démarches administratives

Les étudiants doivent fournir avant fin Juin de l'année N :

- Une copie de la carte d'identité ou du passeport valide selon la destination
- Un visa si nécessaire
- Une attestation responsabilité civile stipulant la couverture responsabilité civile à l'étranger
- Une attestation de responsabilité professionnelle
- Une copie de sa carte européenne d'assurance maladie
- Une copie de son carnet de vaccination après avoir réalisé les vaccinations obligatoires ou recommandées en lien avec le pays de destination.

Au retour de stage, les étudiants doivent fournir :

- Une attestation de présence en stage
- La feuille de validation des compétences en stage signé et tamponné par l'établissement d'accueil

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	<b>IFSI/PRO/017</b> <b>Version : 02</b>
<b>Date d'application :</b> <b>01/03/2021</b>	<b>Programme Européen</b> <b>ERASMUS+</b>	<b>page 6/7</b>

- Le kit de mobilité ERASMUS+ complété par l'établissement d'accueil pour la partie « bilan intermédiaire » et « bilan de fin de stage »
- Le portfolio tenu à jour par l'étudiant
- Une copie du rapport en ligne adressé à l'agence ERASMUS +
- Un bilan du budget inhérent au projet

## 7.8 Communication et accompagnement

Le suivi de stage est assuré par le référent ERASMUS+ et/ou le coordonnateur de promotion par mail ou par téléphone :

- Dès l'arrivée dans le pays de destination : transport, installation
- A la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de stage : ressenti global sur l'accueil, transport, horaires
- A la fin de la deuxième semaine de stage : intégration dans les équipes, relation et communication avec les patients, la population, bilan par rapport aux objectifs
- A la cinquième semaine de stage : évolution de l'étudiant dans ses compétences, réalisation d'actes et d'activités, finances, rapport intermédiaire ERASMUS + à remplir sur le kit mobilité. Vécu dans le pays d'accueil, point sur la logistique, finances...
- Au cours de la dernière semaine de stage : bilan de fin de stage, compétences validées, ressenti, organisation sur le retour en France

En dehors de ces périodes, les étudiants peuvent joindre à tout moment les référents ERASMUS + en cas de difficultés.

## 7.9 Retour d'expérience

Un retour d'expérience est organisé après le stage. Il a lieu au sein de l'IFSI en présence si possible des ESJ de deuxième et troisième année, des formateurs de l'IFSI et du directeur.

Les étudiants rédigent des témoignages qui pourront être mis en ligne sur le site de l'institut ainsi qu'un article qui sera proposé à la parution sur différents sites et périodiques.

	<b>CHIC MARMANDE-TONNEINS</b>	IFSI/PRO/017 Version : 02
Date d'application : 01/03/2021	<b>Programme Européen          ERASMUS+</b>	page 7/7

## Feuille de vie

Conception	Validation	Approbation	Diffusion
<p style="text-align: center;"><b>Nom(s)</b></p> <p>C. MAURESMO S. SIMONET</p> <p style="text-align: center;"><b>Date</b></p> <p>16/02/2021</p> <p style="text-align: center;"><b>Signature</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Nom(s)</b></p> <p>N.TOJAGIC</p> <p style="text-align: center;"><b>Date</b></p> <p>16/02/2021</p> <p style="text-align: center;"><b>Signature</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Nom(s)</b></p> <p>N.BONNEU</p> <p style="text-align: center;"><b>Date</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Signature</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Directeur</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Secrétaires</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Formateurs</b> <b>Référents de suivi</b> <b>pédagogique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Coordonnateur des</b> <b>stages</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Commission</b> <b>ERASMUS+</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Etudiants</b></p>

Version	Date	Page	Descriptif de la modification
Version 01		7	Version originelle
Version 02	11/02/2021	Page 3 Page 4 Page 5 Page 6	Titre 6 Titre 7.1 Titre 7.3 Titre 7.4 Titre 7.5 Titre 7.8 Titre 7.9